

Avant de remplir [le formulaire d'inscription](#), des réponses à certaines de vos questions !

1. [Quelle est la différence entre les deux formules d'inscription ?](#)
2. [Comment m'inscrire ?](#)
3. [Quand puis-je m'inscrire ?](#)
4. [Comment régler ma cotisation ?](#)
5. [Comment trouver les moyens financiers de régler ma cotisation ?](#)
6. [Quand et comment démarre le voyage ?](#)
7. [Pourquoi proposez-vous des identifiants pour les familles des élèves ?](#)
8. [Proposez-vous des interventions dans ma classe ?](#)
9. [Pourquoi utiliser plusieurs plateformes web ?](#)
10. [Qui puis-je contacter si j'ai besoin d'aide pendant l'année ?](#)
11. [J'ai une classe de CE1, est-il possible de s'inscrire ?](#)
12. [Je suis enseignant dans une classe francophone en dehors de France, est-il possible de s'inscrire ?](#)
13. [Je suis enseignant dans une classe non francophone en dehors de France, est-il possible de s'inscrire ?](#)
14. [Quels sont les pays de l'aventure 2018-2019 ?](#)
15. [Droit à l'image : des photos de mes élèves ou leurs noms apparaîtront-ils sur un site internet ?](#)
16. [Je n'ai pas internet dans mon école, les web-reportages seront-ils téléchargeables ?](#)
17. [J'aimerais participer aux échanges avec vous et m'inscrire en tant que classe Grand explorateur mais je ne maîtrise pas l'informatique ; comment faire ?](#)

Quelle est la différence entre les deux formules d'inscription ?

Vous trouverez une explication détaillée des formules [ici](#) ; en voilà un bref résumé :

- **Les Grands Explorateurs** (plutôt pour les classes CE2-CM1-CM2) pourront échanger directement avec les enfants à l'étranger via la publication en ligne de leur web-reportage (photo, vidéo, sons, dessins), et de questions sur Twitter. N'oubliez pas de créer votre compte Twitter ! **Formule à 250 euros**
 - **Les Explorateurs en Herbe** (CP, CE1, CE2, CM1, CM2) quant à eux, pourront se familiariser tout au long de l'année aux échanges numériques, en visionnant les web-reportages de Pelico et des Grands Explorateurs, mais aussi en répondant à des énigmes et en publiant leurs réactions sous forme de commentaires. **Formule à 150 euros**
-

Comment m'inscrire ?

Pour vous inscrire, il faut au préalable avoir choisi sa formule d'inscription, détaillée [ici](#). Rendez-vous ensuite sur [la page d'inscription](#). Pour vous inscrire, il vous faudra régler directement votre cotisation (et ainsi économiser 10€) ou vous engager à la régler d'ici la Toussaint, puis remplir un bref formulaire.

À la fin de l'été, vous recevrez vos identifiants de connexion à la plateforme [pelico.parlemonde.org](#) ainsi qu'un lien vers une facture, correspondant à la formule d'inscription choisie.

L'aventure débute dans votre classe dès la rentrée !

Quand puis-je m'inscrire ?

Les inscriptions sont possibles dans la mesure des places disponibles jusqu'à la rentrée 2018.

Nous vous conseillons de ne pas tarder car le nombre de places maximum est fixe.

Comment régler ma cotisation ?

Vous pouvez régler par carte ou par virement bancaire, via la plateforme sécurisée HelloAsso. Le règlement s'effectue depuis la [page d'inscription](#).

Si vous décidez de régler par chèque, libellez le à l'ordre du trésorier de l'association Par Le Monde, et envoyez votre pli en mentionnant votre nom et celui de votre classe à l'association Par Le Monde, 61 rue Hallé, 7014 PARIS.

Comment trouver les moyens financiers de régler ma cotisation ?

Nous savons que réunir la somme demandée n'est pas toujours facile ! Lorsque l'école ou la coopérative n'a pas les moyens de financer ce projet, il existe d'autres sources de financements, déjà mobilisés par des collègues dans le passé :

- Vous pouvez solliciter votre mairie directement ; si votre commune est importante, adressez-vous à la direction des affaires scolaires.
- Vous pouvez solliciter différentes directions de votre académie : les [DAREIC](#) (délégués académiques aux relations européennes et internationales), les [DAN](#)

(délégués académiques numériques), les [CARDIE](#) (conseillers recherche-développement, innovation et expérimentation), et les [DAAC](#) (délégués académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle)

- Vous pouvez également organiser un événement de collectes (vente de gateaux, course solidaire...), même si nous savons bien que le succès de ces ventes est très lié à l'implication et au pouvoir d'achat des parents d'élèves
-

Quand et comment démarre le voyage ?

Le Voyage de Pelico démarre dès la rentrée de septembre 2018 ! Un petit kit de démarrage sera disponible sur ce site, et vous permettra de démarrer facilement le projet dans votre classe.

Pourquoi proposez-vous des identifiants pour les familles des élèves ?

Pour que les enfants puissent consulter les reportages depuis la maison avec leur famille !

Les années précédentes il a été constaté que les parents et les frères et soeurs rentraient eux-mêmes dans le projet au fur et à mesure de l'année : ils réfléchissent en famille pour résoudre les énigmes, découvrent le nouveau pays où se trouve Pelico, regardent les reportages réalisés à l'étranger...

Par ailleurs, les élèves sont généralement très fiers de montrer le dernier article qu'ils viennent d'écrire sur le site !

Bon à savoir : 50% des connexions sur le site se font après l'école, sans que les professeurs demandent aux élèves d'y aller !

Proposez-vous des interventions dans ma classe ?

En fonction des moyens humains et financiers disponibles, nous vous proposerons différents accompagnements tout au long de l'année. Notre objectif est de proposer à ceux qui le veulent des interventions pour vous aider à la réalisation de reportages par exemple.

Une intervention des médiateurs-voyageurs en mars/avril sera également proposée pour certaines classes **Grands explorateurs**, selon leurs motivations.

Pourquoi utiliser plusieurs plateformes (pelico.parlemonde.org et prof.parlemonde.org) ?

- [La plateforme pelico.parlemonde.org](http://pelico.parlemonde.org), dédiée aux élèves et aux voyages de Pelico, permet de visionner les web-reportages, et de rédiger des reportages multimédias plus fouillés, en incluant des vidéos, des images, des sons, des dessins et du texte. Les Grands Explorateurs peuvent également poser leurs questions depuis cette plateforme, tandis que les Explorateurs en Herbe peuvent partager leurs réactions.
 - [La plateforme prof.parlemonde.org](http://prof.parlemonde.org) dédiée aux professeurs, permet quant à elle, de consulter des tutos et diverses ressources, d'échanger avec d'autres professeurs via les forums, et enfin de contacter l'équipe Par le Monde si nécessaire !
-

Qui puis-je contacter si j'ai besoin d'aide pendant l'année ?

Une équipe en France est là pour vous ! Cette équipe est notamment composée des cofondateurs et anciens médiateurs-voyageurs des années précédentes.

En attendant de faire plus ample connaissance, voici une [petite description de l'équipe](#).

Pour toute question nous sommes joignables à ce numéro : 07 69 29 05 67.

J'ai une classe de CE1, est-il possible de s'inscrire ?

Pour les « petites » classes nous vous conseillons la formule **Explorateur en Herbe**. Notez que les web-reportages seront basés sur des entretiens d'enfants de 7 et 12 ans et cibleront plus naturellement les CE2-CM1-CM2. On peut cependant bénéficier des voyages et s'émerveiller à tout âge, à vous de voir !

Ce projet n'est pour le moment pas accessible pour les classes maternelles.

Je suis enseignant dans une classe francophone en dehors de France, est-il possible de s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire comme classe **Explorateur en herbe**. Le projet **Grand explorateur** n'est disponible que pour les classes situées en France.

Je suis enseignant dans une classe non francophone en dehors de France, est-il possible de s'inscrire ?

Si vous êtes dans ce cas, contactez-nous en expliquant votre situation, sur partenaires@parlemonde.org.

Quels sont les pays de l'aventure 2018-2019 ?

Les 4 pays où voyage Pelico resteront une surprise. Dans chaque nouveau pays, Pelico enverra des indices pendant une semaine pour vous permettre, élèves comme professeurs, de le deviner.

Les 4 pays sont situés dans 4 zones géographiques ou culturelles distinctes.

Droit à l'image : des photos de mes élèves ou leurs noms apparaîtront-ils sur un site internet ?

Chaque classe inscrite à la formule Grand Explorateur aura une page de classe qui ne sera accessible qu'aux élèves, leurs parents et professeurs impliqués dans le projet. Dans vos web-reportages, vous êtes libres de faire figurer des photos, vidéos ou productions de vos élèves, à condition de respecter la législation en vigueur, en faisant notamment signer à leurs parents une décharge de droit à l'image. Un modèle de décharge est suggéré dans les ressources accessibles aux professeurs connectés.

Je n'ai pas internet dans mon école, les web-reportages seront-ils téléchargeables ?

Une connexion internet dans l'école est fortement conseillée. Pour information, les vidéos pourront être téléchargées puis visionnées hors connexion dans la classe. Par ailleurs, quelques collègues les années précédentes ont profité de ce projet pour trouver des financements et connecter leurs écoles au reste du monde ; une piste à suivre ?

J'aimerais participer aux échanges avec vous et m'inscrire en tant que classe Grand explorateur mais je ne maîtrise pas l'informatique ; comment faire ?

La maîtrise de twitter ou de WordPress n'est pas un prérequis indispensable ; il est facile d'apprendre à se servir de ces outils rapidement ! Nous vous y aiderons, via des tutoriels notamment.

Une fois inscrit, vous pourrez poser vos questions techniques sur le forum ou nous contacter directement.

Nous avons rassemblé de façon synthétique plusieurs ressources sur twitter et son utilisation sur prof.parlemonde.org, accessibles une fois inscrit.

Vous avez encore des questions?

Contactez-nous à ce numéro : 07 69 29 05 67 !

Si vous êtes un professeur déjà inscrit, vous pouvez également chercher une réponse dans le [forum](#), ou y laisser votre question.